

1540 **M. DENIS LECLERC :**

Merci, madame Gautier.

1545 **Mme CLOÉ GAUTIER :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1550 Nous allons maintenant accueillir des représentantes du Centre d'éducation et d'action des femmes, dont madame Julie Leblanc, qui est accompagnée de deux personnes qu'elle va nous présenter.

1555 **Mme JULIE LEBLANC, organisatrice communautaire, Centre d'éducation et d'action des femmes :**

Oui, bien, bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

1560

Bonjour.

Mme JULIE LEBLANC :

1565 Nous devons être six aujourd'hui, mais malheureusement, la température a emprisonné, entre autres, Pascale qui aurait vraiment aimé être ici, mais qui est à mobilité réduite, alors vous comprendrez qu'elle ne peut pas être avec nous. Et Sylvie et Carole qui devaient aussi être ici, mais qui ont aussi un peu d'enjeux de mobilité. Alors on pense très fort à elles.

1570 Je vous présente deux guerrières : Cécile Murray, qui m'accompagne et Guylaine Fanchin, deux militantes, entre autres, au comité d'action local du CÉAF.

1575 Je vais aussi commencer en disant qu'on veut s'adresser aux personnes qui vivent dans un contexte d'itinérance en ce moment, vous dire que dans le contexte actuel de la température, on pense beaucoup à vous. Nous, on a la chance d'aller se réchauffer à l'intérieur, mais on sait que vous devez vivre en ce moment une situation vraiment encore plus précaire et difficile. Alors, on pense beaucoup à vous.

1580 On va commencer aussi en vous disant qu'on vous a déjà rencontrés, puis qu'on vous avait dit que pour nous, l'important, c'était de redonner la parole aux personnes, aux personnes qui vivent le thème de la consultation, donc aux personnes qui vivent en contexte d'itinérance. C'est pourquoi on va commencer par le témoignage audio d'AIMY. AIMY est une jeune qu'on connaît, qu'on a rencontrée à l'âge de 14 ans, avec qui on est en lien, qui a aujourd'hui 18 ans, qui a accepté de témoigner devant vous par audio.

1585 Ça se peut que ce témoignage-là vous touche beaucoup, parce qu'il nous touche beaucoup. Alors on veut s'adresser aux femmes, aux personnes de la diversité de genres qui pourraient être touchées et se retrouver dans ce témoignage-là. Ce qu'on peut vous dire, c'est qu'on est là pour les personnes dans la salle, si vous voulez venir nous parler après, on va être là, puis sinon pour les personnes sur le Web, c'est possible de nous appeler au CÉAF par notre
1590 numéro de téléphone, qu'on pourra donner tantôt. Alors on va laisser place à AIMY pour commencer.

1595 Je m'appelle AIMY, j'ai 18 ans, j'ai fui la maison quand j'en avais 14. Au plus loin de mes souvenirs, j'ai toujours été victime d'agressions sexuelles de mon beau-père. Je voulais mourir. J'en pouvais plus. Très jeune, j'ai fait souvent des fugues. Mon beau-père est un homme qui a beaucoup d'argent. Il manipulait la vérité. Malgré que j'aie dit la vérité à la DPJ, c'est mon beau-père qu'ils croyaient. Ma mère disait que les agressions que je vivais, c'était le prix pour avoir
1600 une grosse maison de riche sur la Rive-Sud.

1605 Un jour, je n'en pouvais plus. J'ai dit à ma mère de ne pas me faire rechercher, sinon j'allais dénoncer mon beau-père à la police. Je ne les ai jamais revus. Je suis parti avec mon *pack sac* et ma carte débit. C'était la fin du secondaire 3. Durant mon premier été, j'ai vécu dans les parcs, j'allais dormir chez des amis. La rue, c'était ma solution pour sauver ma peau. C'était ça ou j'étais morte.

1610 C'est dans le quartier Centre-Sud que je venais, quand je venais à Montréal. Je n'avais qu'à traverser le pont à pied. Dès mon arrivée, j'ai connu des travailleurs de rue, j'allais me nourrir dans les organismes. J'avais peur qu'on découvre que j'étais jeune. Je mentais sur mon âge.

1615 Le premier hiver a été difficile. Dans la rue, les abus sexuels, pour une fille, c'est tous les jours qu'on les vit. Ils me faisaient moins mal que les agressions de mon beau-père. On finit par s'y habituer, on ferme les yeux, puis on attend que ça passe. J'ai vécu plusieurs histoires avec des gars plus vieux que moi. Ils ne voulaient que coucher avec moi, et moi, je voulais être au chaud. Quand ils devenaient trop violents, je partais. Mon corps est fini à cause des gars qui m'ont passé dessus.

1620 Un après-midi, j'étais à la bibliothèque. Le CÉAF était là, à une table. Des femmes m'ont parlé, elles étaient gentilles. Elles faisaient un sondage, elles voulaient savoir comment on allait. Une des intervenantes a passé du temps avec moi seule. Je lui ai raconté ma vie. Quand j'ai eu terminé, elle m'a dit qu'elle me croyait. C'est la première fois qu'on me disait ça.

1625 J'ai revu l'intervenante souvent dans le quartier. Elle me disait de faire confiance aux travailleurs de rue. Elle m'écoutait pleurer longtemps, jusqu'à ce que je n'aie plus de larmes. Elle me disait que j'allais m'en sortir, que ce n'était pas permanent. Elle m'a dit ça souvent. Elle me disait d'aller prendre des *breaks* dans des maisons pour femmes. Je suis allée me reposer dans plusieurs groupes du quartier. Les gens dans les groupes, elles nous ouvrent leurs portes et ne nous obligent pas à raconter nos vies. Quand on est là, on ne vit pas d'agression. C'est
1630 sécuritaire pour les femmes et les jeunes qui vivent dans la rue.

1635 À 17 ans, j'ai trouvé un travail dans un restaurant du quartier. Je ne suis pas riche, mais j'ai trouvé une chambre, je suis en sécurité. Si je suis encore en vie, c'est à cause des intervenantes que j'ai rencontrées. Elles nous nourrissent, nous permettent de passer du temps à la chaleur, nous écoutent quand on leur parle de nous. Elles sont à notre vitesse. Je n'ai jamais été bousculée. Elles prennent soin de nous. Il faut plus de CÉAF, d'Anonyme, de Dans la rue, de Médecins du monde, de Spectre de rue, de travailleurs de rue, de Croix-Rouge.

1640 Je ne suis pas la seule jeune qui a vécu dans la rue, on est plusieurs, on est cachés, puis on a peur. Le monde est de plus en plus *fucké*, on viole des jeunes, on tasse les femmes dans un coin, on nous fait mal, on a besoin d'aide. Et, moi mon aide, c'est dans les organismes que je l'ai trouvée. Il en faut plus d'organismes dans le Centre-Sud. Ce n'est pas le fun de se faire dire qu'il n'y a plus de place et qu'on doit retourner dehors quand il fait froid. Le froid, ce n'est pas facile, mais toujours avoir peur et ne pas se sentir en sécurité, ça, c'est plus dur. Les agressions, les insultes, ce n'est pas facile.

1650 Je suis en vie et je suis bénévole dans un organisme du quartier. Je ne leur ai pas raconté mon histoire. J'ai un rêve, c'est d'être intervenante pour aider les jeunes comme moi. Je vais retourner aux études. Ma vie d'avant est derrière moi.

Aujourd'hui pour vous, je m'appelle Aimy. Plus tard je n'aurai plus peur. Je parlerai devant vous et je serai une intervenante. Et vous saurez comment je m'appelle.

1655 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup de nous avoir fait entendre ce témoignage. On va vous écouter maintenant.

1660 **Mme CÉCILE MURRAY :**

Alors, les valeurs de bienveillance, d'égalité, d'inclusion, de respect de l'autre, de solidarité envers toutes les personnes, quelle que soit sa classe sociale, son origine, sont les

1665

fondements et les racines sur lesquelles s'est construit le Centre d'éducation et d'action des femmes. Le CÉAF, c'est 53 ans d'histoire de mains tendues, de batailles menées contre l'exclusion, la pauvreté et les violences vécues par les femmes et les personnes les plus démunies.

Mme GUYLAINE FANCHIN :

1670

Le CÉAF a élu domicile dans le quartier Centre-Sud de Montréal, quartier que nous chérissons pour son histoire. Nous souhaitons que le Centre-Sud soit et demeure un quartier populaire, ouvrier, combatif et inclusif. Les dernières années ont été difficiles : augmentation de la pauvreté, dégradation de la justice sociale et des solidarités, désengagements de l'État qui a eu comme résultat d'appauvrir et de fragiliser la survie et la santé d'une partie de la population.

1675

Mme JULIE LEBLANC :

1680

La gentrification et ses effets ont frappé fort dans notre beau quartier. Le thème de la consultation d'aujourd'hui est l'un des effets destructeurs de l'embourgeoisement de notre quartier. On cherche à exclure, à pousser un peu plus vers le Nord et vers le Sud les personnes vivant en contexte d'itinérance qui circulent, qui habitent et qui survivent dans les rues de notre quartier. Certaines personnes accusent même les organismes communautaires leur venant en aide de faire partie, elles et eux aussi, du problème.

1685

Mme CÉCILE MURRAY :

1690

Le CÉAF revendique auprès de la Ville un moratoire sur les démantèlements des camps. Le CÉAF demande à la Ville de prendre position contre la chasse aux sorcières visant les organismes communautaires d'aide aux personnes itinérantes et les organismes qui travaillent en réduction des méfaits. La Ville doit réaffirmer son support aux organismes.

Alors, lorsqu'un organisme communautaire loue ou achète des locaux pour se loger, ceux-ci doivent respecter tous les règlements municipaux. On ne demande pas à la population

1695

quelles sont les conditions de succès afin d'assurer la cohabitation sociale et une intégration harmonieuse lorsqu'un nouveau commerce vient s'installer dans notre quartier. La Ville doit être juste et équitable et ne pas poser la question quand il s'agit de la mise en place de nouvelles ressources en itinérance. Non aux doubles standards.

1700

Mme GUYLAINE FANCHIN :

1705

Le CÉAF demande à la Ville de faire pression sur les gouvernements provinciaux et fédéraux afin qu'ils réinvestissent dans les programmes sociaux. La Ville doit revendiquer, entre autres, l'augmentation significative des prestations à l'aide sociale. La Ville doit aussi revendiquer un réinvestissement massif pour la construction de nouveaux programmes de logements sociaux, incluant la construction de nouveaux HLM, coopératives, OSBL et maisons de chambres.

1710

Mme JULIE LEBLANC :

Le CÉAF demande à la Ville de mettre en place et de soutenir financièrement de nouvelles mesures et de nouveaux projets structurants venant en aide aux personnes vivant en situation d'itinérance.

1715

En exemple, en collaboration avec les organismes communautaires, mettre en place un projet pilote dans l'un des campements existants. Que dans ce projet soient installés des espaces sanitaires, des cuisines collectives. Que l'on donne accès à l'eau et à l'électricité, qu'une grande tente chauffée soit installée, que des services directs puissent être offerts par les différents organismes communautaires.

1720

Mme CÉCILE MURRAY :

À vous, personnes itinérantes, personnes sans domicile fixe, personnes toxicomanes, personnes vivant avec des enjeux de santé mentale. Vous toutes et tous que nous croisons chaque jour dans les rues de notre quartier. Le CÉAF tient à vous réaffirmer toute sa solidarité

1725 et tient à vous dire que le Centre-Sud, c'est votre quartier et que vous avez le droit de l'habiter et de le côtoyer.

Toute notre reconnaissance aux organismes qui viennent en aide aux personnes itinérantes. Merci de votre précieux travail. Droit de cité pour toutes et tous. Merci.

1730

LA PRÉSIDENTE :

1735 Merci beaucoup. Vous mettez le doigt avec beaucoup d'emphase sur une des causes, pour vous, des difficultés de cohabitation sociale dont nous allons traiter dans notre mandat, sur l'embourgeoisement? Vous avez vu les tensions augmenter dans les dernières années. Pouvez-vous nous parler, par exemple, depuis cinq ans, qu'est-ce qui a changé dans votre quartier en regard de cet enjeu-là?

1740

Mme JULIE LEBLANC :

D'abord, les phases de gentrification. Je pense qu'il y a eu différentes époques, où il y a eu des grandes gentrifications dans notre quartier, les années 2000, mais aussi bien avant.

1745

Les cinq dernières années, tout près de nous, des femmes qu'on côtoie au quotidien se sont vu reprendre leur logement, reprise de logements pour travaux. Beaucoup, beaucoup de militantes de chez nous. Aucune d'elle ne s'est trouvé de logement dans le quartier. Toutes ont été plus poussées vers le Nord et vers le Sud, comme on le dit, beaucoup habitent maintenant dans le coin de Montréal-Nord, sur la Rive-Sud.

1750

Donc, les habitations ont changé, il y a la construction d'un presque petit village dans notre beau quartier. On parle du projet, là, qu'il y a de Lorimier, coin Sainte-Catherine, c'est, je pense, 3 000 logements. Ces gens-là arrivent dans notre quartier.

1755 Nous, ce n'est pas une lutte individuelle contre les personnes qu'on veut faire. Ce qu'on veut dire, c'est que quand il arrive autant de personnes bien, ça dérègle un peu notre façon de faire dans notre quartier. Les commerces changent, les gens sont chassés.

1760 Je participais à une rencontre communautaire, déjà, avec un des entrepreneurs qui a quand même construit beaucoup de logements et condos dans notre quartier, qui disait que quand il faisait visiter ses logements, il ne disait pas qu'il y avait de l'itinérance juste devant. Même qu'il y avait un point de service, là, je ne veux pas trop citer la personne, mais il ne parlait pas des enjeux d'itinérance qu'il y avait dans le quartier.

1765 Donc, oui, les femmes qui viennent chez nous nous disent comment elles ont de plus en plus de difficultés d'aller dans les commerces du quartier, comment les commerces sont de plus en plus chers. Pour donner un exemple, toutes les modifications qu'il y a eu, des changements de commerces à la place Frontenac, qui était une place populaire où il y a le plus gros OSBL du Canada, qui est là. Les Tours Frontenac, 800 habitations. Il y avait des commerces de proximité. Le seul magasin de vêtements neufs où les personnes pouvaient s'acheter des vêtements.

1770 Bien, la première chose qu'a faite le propriétaire, c'est d'envoyer des avis d'expulsion à ces petits commerces-là. Puis bien sûr qu'ils sont partis. Donc les femmes qui viennent au CÉAF nous disent aussi la difficulté d'acheter des vêtements, d'avoir accès à des trucs de base dans le quartier, c'est quelque chose qui est devenu vraiment impossible.

1775 Puis tu sais, les gens, des fois, avec qui on argumente nous disent, bien, qu'ils prennent le métro, puis qu'ils aillent à McGill. Mais quand tu as de la difficulté à payer ton loyer, qui te prend à 90 % de ton revenu pour te loger, tu as de la misère à manger, bien, tu n'as pas le 6 \$ pour payer le billet d'autobus pour aller à McGill.

1780

LA PRÉSIDENTE :

Je vais donner la possibilité à mes collègues de vous poser des questions. Judy?

1785 **Mme JUDY GOLD :**

Je n'ai pas de questions, j'ai un commentaire. Si on peut vous demander de remercier Aimy de notre part pour son témoignage sur son parcours et surtout pour aider à la compréhension des réalités tragiques des femmes dans la rue. S'il vous plaît.

1790

Mme JULIE LEBLANC :

Je suis certaine qu'Aimy va écouter la présentation et va écouter en direct ou en différé votre message, mais sachez que nous lui passerons le message.

1795

LA PRÉSIDENTE :

Question, Denis?

1800 **M. DENIS LECLERC :**

Oui, je veux un peu profiter de votre expertise en tant que centre, d'organisme qui travaille avec les femmes pour que... Je me permettrais de vous poser la question : êtes-vous capables de nous expliquer un peu la réalité qui est un peu différente, évidemment, de celle des femmes itinérantes ou des femmes vulnérables? On nous dit souvent que les femmes sont souvent dans un contexte d'itinérance cachée. Elles ne dorment peut-être pas dehors, mais c'est... puis Aimy nous l'a bien traduit. Ce n'est pas toujours un contexte de sécurité pour autant, là où elles se retrouvent. Il y a des caractéristiques dont on nous a souvent parlé. Puis j'aimerais vous demander un petit peu d'étoffer sur la réalité des femmes.

1810

Mme JULIE LEBLANC :

Je vais commencer à donner... Cécile veut parler...

1815

M. DENIS LECLERC :

Tout à fait, tout à fait.

1820 **Mme CÉCILE MURRAY :**

1825 Je me sens inspirée, là, pour vous répondre. Un peu en parlant de moi-même. Je suis une femme à la retraite, j'ai travaillé un peu toute ma vie, j'ai élevé un enfant seule, comme beaucoup de femmes ont des familles, les familles monoparentales, ici, il y en a plusieurs., je pense, maintenant.

1830 Je côtoie le CÉAF depuis longtemps. Depuis la fin de ma carrière. Puis c'est ça, ça m'a permis de continuer à être utile, de me sentir utile à la société, parce que c'est ça, justement, en côtoyant d'autres femmes, en parlant des problèmes qui existent dans nos vies, à chacune, bien, on met ça en commun, puis on découvre que finalement, on peut agir sur notre quartier. On peut voir à faire en sorte que les choses changent parce que c'est ça, même si on est à la retraite, on a encore beaucoup à offrir la société.

1835 Alors, je pense que les centres de femmes, c'est vraiment essentiel, puis ça a un rôle important pour que les femmes continuent à se sentir importantes et parties prenantes dans la société. Alors, je ne sais pas si ça répond, là, mais c'est...

Mme JULIE LEBLANC :

1840 Ça répond très bien. Oui. Vas-y, Guylaine.

Mme GUYLAINE FANCHIN :

1845 Moi, ça fait une dizaine d'années que je suis au CÉAF. Je peux dire que ma vision a changé par rapport aux femmes en situation d'itinérance, parce que quand on passe dans le métro avant, je regardais, je me disais, O.K., mais maintenant je me pose beaucoup des

questions. Quand je prends le métro à 7 heures, déjà une femme à 6 h 30, 6 h 15, elle est dans le métro, elle est en train de se chauffer. Je me pose la question, mais, donc elle n'a pas de logement, on ne l'a pas reçue en maison d'hébergement...

1850

Et souvent ces femmes sont vraiment des femmes invisibles qu'on ne voit pas parce qu'elles subissent beaucoup de violence que ce soit dans le métro ou dans la rue ou dans les maisons de chambres. Donc vraiment, le CÉAF m'apporte vraiment, mon témoignage, une autre vision de la situation de l'itinérance pour les femmes. Et je peux dire vraiment que le CÉAF offre un très bel accueil, on est vraiment accompagnées. Les travailleuses sont toujours là pour nous et c'est vraiment confidentiel. Et pour terminer, je vous dis que le CÉAF m'a sauvé la vie. Voilà.

1855

Mme JULIE LEBLANC :

Ce que je veux dire, c'est que la situation socio-économique, présentement, maintient des femmes dans des conditions d'habitation et de survie qui sont épouvantables. Beaucoup de femmes nous témoignent ne pas quitter la violence conjugale parce qu'il n'y a pas de ressources, ce n'est pas tout à fait le thème, mais oui, ça touche.

1860

Et beaucoup de femmes ont peur de se retrouver à la rue. Beaucoup de femmes nous ont dit « je suis allée en maison d'hébergement, j'ai dû retourner parce que sinon c'était la rue ». Il y a des femmes qu'on côtoie, qui vivent dans la rue, qui vivent de façon invisible. Comme Aimy l'expliquait bien, qui passent d'un endroit à l'autre.

1865

Il manque drastiquement, mais drastiquement de ressources, de lieux pour se réchauffer. Comme le dit bien Guylaine, elles sont chassées de partout, elles sont chassées des métros, des lieux publics, des restaurants. Dans le quartier, ça, c'est épouvantable.

1870

On pourrait vous en parler très longtemps, mais il y a beaucoup, beaucoup de femmes. Puis on aimerait parler aussi des personnes de la diversité de genre, parce qu'elles sont aussi des personnes qui sont très invisibilisées. Mais ce sont aussi des personnes qui nous disent

1875

vivre beaucoup de violence partout, sur la rue, dans les commerces, mais aussi des fois, malheureusement, dans le manque de services adéquats à leur condition.

1880 On pourrait vous en parler longtemps. Mais je pense que ce qu'on veut que vous reteniez, c'est le témoignage de mes deux collègues, puis le témoignage d'AIMY. Puis on a le goût de dire, quand vous vous promenez sur la rue, souriez aux gens, dites-leur bonjour, vous ne savez jamais qui vous croisez.

1885 Puis ces personnes-là, bien, ça peut être nous, ça peut être nos enfants, ça peut être nos parents. Il manque d'humanisation dans notre quartier, mais il en manque partout ailleurs. Puis je pense que c'est beaucoup à ce que le CÉAF fait appel. Une société plus humaine, plus aidante.

1890 Puis c'est ça qu'on aimerait que la Ville, aussi, entende. Que ces discours-là de haine qu'on entend présentement envers les personnes, bien, chez nous, on n'est plus capables de les entendre. Puis on appelle à ouvrir nos cœurs, la solidarité, puis ouvrir nos portes aux personnes qui vivent des situations difficiles.

1895 **M. DENIS LECLERC :**

Merci beaucoup, puis simplement vous rassurer, oui, ça fait partie du mandat, puis merci de l'éclairage par rapport à cette partie-là de l'itinérance cachée qui souvent touche particulièrement les femmes. Merci beaucoup.

1900

Mme JULIE LEBLANC :

Merci.

1905

LA PRÉSIDENTE :

1910 Merci à vous trois. Bonne continuation. Merci beaucoup d'être passées nous voir. On revient après la pause avec la coopérative d'habitation des Dames de cœur.

1915

PAUSE

1920

LA PRÉSIDENTE :

 Alors rebonjour, tout le monde, nous reprenons nos auditions d'opinion avec monsieur Mathieu Francoeur qui représente la coopérative d'habitation des Dames de cœur. Bonjour, bienvenue.

1925

M. MATHIEU FRANCOEUR, secrétaire du CA, coopérative d'habitation des Dames de cœur :

1930

 Bonjour, merci. Bonjour tout le monde. Bonjour à vous, les commissaires. Donc, je suis secrétaire du CA de la coopérative d'habitation des Dames de cœur qui a été ouverte en 2002 et qui occupe deux bâtiments dans le quartier Sainte-Marie, ici dans Ville-Marie, dans l'arrondissement Ville-Marie.

1935

 Donc, je vais vous lire un texte qui a été composé collectivement par des membres de la coopérative, donc je vais parler au « nous » et non pas au « je ». Je vous le précise.

 Nous devons d'entrée de jeu vous dire que nous ne nous attendons pas à des miracles de votre part et à de grands résultats avec cette démarche. L'expérience nous a démontré que